

ENQUÊTE Nous avons analysé 1745 mandats fédéraux. Les contrôles internes sont défectueux

Le copinage gangrène les commandes fédérales

ARGENT PUBLIC Voici comment des fonctionnaires et des ex-fonctionnaires profitent des mandats de la Confédération. Un petit Atlas du copinage.

J. Schmidli, M. Stoll et T. Plattner
Visualisation: M. Grandjean

Christoph Julmy a un problème. Nous sommes en août 2011 et le chef du service juridique de l'Office fédéral des routes examine un contrat de sous-traitance. L'Ofrou a urgemment besoin d'une mise à jour de son logiciel de gestion des coûts. Et Christoph Julmy doit veiller à ce que tout se déroule proprement. Mais il a beau tourner les deux offres qu'il a dans tous les sens, chez chacune d'elles, le ver est dans le fruit.

La première vient de la société de J.U., un ex-employé de l'Ofrou. Depuis 2008, il était chargé du développement en interne du nouveau système. Mais il y a quelques mois, il a démissionné pour devenir indépendant, et veut désormais revendre son savoir-faire très pointu à la Confédération – au prix d'un consultant externe, évidemment (voir 1 sur le graphique). La seconde offre, elle, vient de la société Techdata, l'ancien employeur de l'actuel chef de l'office, Rudolf Dieterle.

«Du point de vue juridique, nous avons le choix entre la peste et le choléra», résume Christoph Julmy. Après quelques négociations, l'office s'est décidé pour la peste. Elle lui a coûté 395 064 francs.

A chaque fois que la Confédération achète quelque chose – elle le fait pour 5,4 milliards de francs par an – elle se déplace dans un environnement où les relations entre fonctionnaires fédéraux et entreprises privées s'entremêlent. C'est ce que montre une analyse du «Matin Dimanche». Les données de 1745 mandats fédéraux publiés sur la plate-forme officielle Simap entre 2009 et 2012 ont systématiquement été examinées en fonction des réseaux de relations. Cela a permis de mettre au jour une série de cas problématiques, dont certains relèvent clairement du copinage.

Une retraite très active

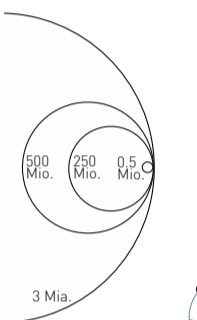
Etre employé de la Confédération présente pas mal d'avantages. Mais le plus important d'entre eux vient après: avec le saut dans l'économie privée. Le 30 avril 2011, Marius Redli, 61 ans, bouclait son dernier jour comme chef de l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT). Comme cadeau de départ, il emportait plusieurs mois de salaire et un savoir-faire inestimable. Le lendemain déjà, Marius Redli était de retour à la Confédération (2). La société Redli Sàrl qu'il venait de fonder avait décroché un mandat de la Base d'aide au commandement (BAC), la centrale informatique de l'armée. Ce premier contrat de la start-up de Redli avait un plafond fixé à 150 000 francs. Le 7 novembre 2012 vint une prolongation de la commande, pour 320 000 francs cette fois. En tant

Le réseau du marché public

Voici comment les offices fédéraux achètent bien et services

L'office A donne un mandat à l'entreprise X
Cette personne a eu une relation de travail avec l'office A et l'entreprise X

Volume de commandes 2009-2012 en francs



Personne citée dans le texte

Martin Grandjean, UNIL
www.pegasusdata.com
Sources: SIMAP/Orell Füssli/Le Matin Dimanche

Voici comment se répartissent les millions de la Confédération. En haut à gauche, on voit comment le Département de la défense (DDPS) achète des biscuits à Kambly pour un peu moins de 500 000 francs. Les points noirs représentent les personnes avec des conflits d'intérêts potentiels.

qu'ancien chef de l'OFIT et colonel actif à la BAC, Marius Redli a certainement profité de ses connaissances et de ses relations.

A l'Office fédéral de la construction et de la logistique (OFCL), qui est chargé de l'acquisition des bâtiments et de la plupart des fournitures de la Confédération, on connaît aussi la fuite des spécialistes. Jusqu'à fin 2006, Christoph Arpagaus y élaborait directives, normes et critère d'évaluation à l'influente Conférence de coordination des maîtres d'ouvrage publics KBOB (3). Une fois dans le privé, il est tout de suite devenu directeur d'Ippen + Brechtbühl, un grand cabinet d'architecture et de planification générale. Sa connaissance de la mécanique fine des appels d'offres publics lui a permis de remporter une longue sé-

« Le lendemain de son départ en retraite, l'ex-chef d'office travaillait à nouveau pour la Confédération, en tant que consultant »

rie de mandats, dont 2 061 212 francs et 76 centimes à l'OFCL.

Les transfuges venus du secteur public comme Christoph Arpagaus peuvent conférer un avantage énorme. Un tour au Starling-Hotel sur le campus

LES INSPECTEURS FÉDÉRAUX SONT PRÉOCCUPÉS

TRANSPARENCE Le Contrôle fédéral des finances s'inquiète de ce mélange des genres, ainsi que du manque de transparence pour les achats effectués par la Confédération. «Le problème du pantouflage, c'est-à-dire le passage de hauts fonctionnaires dans le privé, est connu et préoccupe le Contrôle fédéral des finances», explique son vice-directeur Michel Huisoud. Une disposition légale permet depuis 2009 d'interdire contractuellement et durant deux ans à un haut fonctionnaire de travailler pour une entreprise à laquelle son office est lié

(acquisitions, subventions, etc.). Mais la disposition n'a, à ce jour, jamais été appliquée. Elle ne concerne par ailleurs pas les très nombreux spécialistes de l'administration qui partent faire fructifier leur savoir dans le privé. Les cas que nous avons analysés ne constituent que la pointe de l'iceberg. Car les problèmes les plus fréquents surviennent lors des mandats donnés de gré à gré, sans appel d'offres public ni comité de sélection. Et donc sans publication. Davantage de transparence permettrait de limiter les ris-

de l'EPFL le 16 novembre dernier permet de comprendre à quel point. Des cadres de l'OFCL sont venus expliquer à 80 entrepreneurs romands comment ils doivent faire pour décrocher des appels d'offres publics. Normes légales, best-practices et check-lists à l'appui.

Mais dans la salle, un responsable d'une entreprise de construction de la région dit son scepticisme: «Ce qui aide le plus, c'est de connaître quelqu'un à l'intérieur d'un groupe de projet.» Ça lui est déjà arrivé et c'est la raison pour laquelle il tient à garder l'anonymat. Autour d'une bière, il a ainsi pu apprendre comment serait évalué tel ou tel critère. La plus sûre manière de «marquer des points» et de battre la concurrence

Les cadres de l'administration qui

filent dans le privé ont un exemple des plus célèbres: l'ancien ministre des Transports Moritz Leuenberger. Depuis mai 2011, il siège au conseil d'administration du géant de la construction Implema.

Ces dernières années, l'Administration fédérale a mis en place une série de contrôles internes pour éviter le copinage ou la corruption: transparence, double contrôles, audits réguliers. La situation s'améliore, mais des problèmes subsistent. Parfois même des gros. «Quand un de mes collaborateurs est venu dans mon bureau avec la liste Excel des 55 mandats du projet Insieme délivrés de gré à gré, se souvient le vice-directeur de l'Office fédéral de la construction et de la logistique René Graf, j'ai tout de suite vu que nous avions un souci.» Ce scandale informatique à 150 millions de francs a débouché sur le renvoi du directeur de l'Administration fédérale des contributions Urs Ursprung.

L'ex-entreprise profite

Une autre situation délicate survient lorsque des employés de fournisseurs de la Confédération passent dans l'administration, à un poste où ils sont confrontés avec l'attribution de mandats. Avant de devenir chef de secteur à l'Office fédéral des routes, U.M. a codirigé durant des années un petit bureau d'ingénieurs soleurois (4). Lorsque la situation économique s'est détériorée et qu'il a fallu économiser, U.M. s'est d'abord mis au service du Canton de Berne, avant de passer à l'Ofrou. Hasard ou non, son secteur a alors confié 17 mandats à l'ancienne société de U.M.. Avec un volume d'affaires de 4,5 millions, ces contrats sont essentiels pour ce bureau d'ingénieur de onze employés. Selon l'Ofrou, ce sont les subordonnés de U.M. qui auraient décidé de l'attribution, ou alors ce dernier se serait révoqué. Mais dans un cas au moins, pour un contrat de 64 750 francs, le cadre de l'Ofrou a donné lui-même le mandat à son ex-entreprise.

Depuis quelques années, la location de chefs de projets directement à des sociétés est de plus en plus fréquente. Un office s'assure ainsi les services de spécialistes, souvent sur plusieurs années. Elle leur fournit même une place de travail dans le bâtiment administratif, un numéro de téléphone et parfois carrément une carte de visite de la Confédération: dans le jargon, on appelle cela le *body-leasing* – des privés avec tous les attributs d'un fonctionnaire, mais avec un meilleur salaire. Rien d'illégal, pourtant, cette pratique devient problématique lorsqu'un savoir central se retrouve ainsi privatisé, et qu'il doit ensuite être racheté à prix d'or à la société privée qui avait loué son personnel.

ACE Informatik a bien compris qu'il y avait là un bon filon et s'est spécialisée dans le *body-leasing*. Ces trois dernières années, l'entreprise a obtenu au moins 14 mandats importants de la Confédération, pour un total de 8,6 millions (5). Et l'affaire continue. Selon nos informations, au moins la moitié des 30 employés d'ACE ont un bureau dans un office fédéral. ●

T.P. et J.S.